

Aéroclub de Saint-Chamond

Réunion du CA du 17 décembre 2021

Présents

Pascal DÉCOMBE
Jean-Marie BACCHUS
Claude ROUX

André JACOUD
Raphaël LOISELOT
Jean-Pierre BOLF

Samy BENGHANEM
Jean-Yves LÉRY

Absents

Didier MARTIN

Henri TISON

Invités

Yves DRIOL

Cédric BONNET

Eddy FAYET

Le CR de la précédente réunion du 26 novembre est approuvé.

Activité

Évolution des heures de vol par avion depuis le 1^{er} janvier :

Année Jour	2018 21/12	2019 27/12	2020 31/12	2021 17/12
F-HBPZ	-	-	-	94
F-BXTP	306	379	2	220 (5 mois)
F-GBKS	280	325	230	28 (3 mois)
F-GAFP	41	-	-	-
F-BMVS	-	-	186	254
Total Rallyes	627	704	418	596
F-PJXR	96	57	60	147
Total avions	723	761	478	743
Savannah	109	141	230	276
Total général	832	902	708	1019

Les heures de 2021 proviennent de l'onglet 'Statistiques' de Fly-Manager le 17/12.

Celles de 2020 sont celles relevées par Gérard sur l'ancien système à la fin de chaque mois.

J'ai fait figurer les heures de 2018 et 2019 car celles de 2020 sont peu significatives en raison du confinement plus strict que celui de ce début d'année, elles sont extraites des PV des années précédentes et ne correspondent donc pas forcément aux mêmes dates

On constate toujours une légère baisse des heures Rallyes par rapport à 2019 et même 2018, due en partie au confinement de début d'année pourtant plus léger qu'en 2020, mais surtout à ce que l'on n'avait généralement qu'un seul Rallye disponible. On en a eu enfin 3 pendant quelques mois, mais avec l'accident du TP on est redescendu à 2, dont le PZ qui a un coût supérieur et vole donc moins.

Le total avions est compris entre ceux de 2018 et 2019 en raison de la remontée du 112.

Le total général est lui largement supérieur grâce au Savannah. C'est la première fois depuis plusieurs années que l'on dépasse les 1 000 heures dans l'année.

Répartition suivant l'usage :

47,1% école 23,4% voyage 16,4% local 4,7% vols découverte 4,3% montagne 4,0% convoyage.

Maintenance

F-HBPZ : à 2h d'une 100 h.

La Socata a fini par trouver un breaker pour les feux de navigation, utilisé en dépannage par André pour remplacer celui de l'interrupteur général.

Il a aussi acheté une batterie de grande capacité, qui a également l'avantage de conserver 50% de sa capacité à -30°C. Plus lourde et placée à l'arrière, elle permettra de reculer légèrement le centrage. On fera une nouvelle fiche de pesée.

F-BXTP : en arrêt après accident uniquement matériel à l'atterrissage, en cours d'évaluation.

D'après le chaudronnier, il est impossible de redresser le plancher en raison de l'alliage utilisé. Remplacer tout le plancher serait un travail trop important, il ne remplacera que le quart touché. Il pense y passer de 3 à 5 jours, à raison de 500 € HT par jour, soit 3 k€ TTC max.

Une bonne nouvelle : d'après Lycoming le vilebrequin de l'ancien moteur est encore utilisable, le chèque de caution de 13 k€ ne sera pas encaissé.

F-BMVS : à 31 h d'une 100 h

On n'a toujours pas la facture de la GV (on n'est pas pressé ! ;-)

F-PJXR : à 45 h d'une 100 h.

On demandera à la RAM de régler le problème de démarreur d'un modèle quasi inconnu qu'ils nous ont monté.

Savannah : à 2 h d'une 100 h.

On n'a pas pu l'emmener chez Sécurité Aéro pour changer la roue libre du démarreur (démarrage à froid impossible) : la réparation se fera sur place.

Divers

On a les devis d'Allianz et de P. Gallois (assureur des Ailes Foréziennes). Ils sont à peu près au même prix pour la RC, mais Gallois est moins cher pour l'assurance casse : on décide de résilier le contrat Allianz et de passer chez lui. Pour l'instant seul le PZ sera assuré casse à l'extérieur, ensuite le TP quand il sera remis en état de vol. Les autres restent sous le régime de l'assurance casse interne.

Jean-Yves n'est pour l'instant que remplaçant de Gérard, jusqu'à la prochaine AG. Pour pouvoir être désigné définitivement comme trésorier par le CA, il doit d'abord se faire élire au CA par l'AG, et pour cela être membre du club. Il pourrait ne payer qu'une 1/2 cotisation comme il ne vole pas, mais compte tenu des services qu'il rend au club on décide de l'exonérer de cotisation (article 2.2 du RI).

Geoffrey a réussi sa qualification d'instructeur. Il est aussi pilote professionnel. Il propose de faire FI chez nous, on est bien sûr d'accord.

Au vu de l'évolution des heures de vol, et du peu de place restant disponible dans le hangar, il semble opportun de faire une demande écrite à la mairie pour la construction d'un nouveau hangar. Pour aider à la décision on pourrait y évoquer le fait d'abriter des avions plus écologiques, avec de nouvelles technologies plus propres (par exemple électrique) ou plus silencieux pour le respect des riverains.

Prochaine réunion du CA : vendredi 28 janvier à 18h30.